

**ECOLES ET COLLEGES  
DES VOSGES**EXPEDITEUR :  
**SNUipp88**6 Maison des Associations  
Quartier La Magdeleine  
88000 EPINAL**P****P R E S S E**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE Supp. n°1 Bulletin n°99 janvier 2016 - Trimestriel - Imprimé par nos soins  
Directeur de publication: Joël TONDON Abt: 2,30 € - Prix du n°: 0,60 €

DEPOSE LE 01-03-2016

*Edito***IMAGINONS  
L'ECOLE DE DEMAIN**

**Et si on rêvait d'une autre école ?**  
*A quoi pourrait-elle ressembler ? Comment la construire ou la rénover ? Et puis que voulons-nous ? Nous arrive-t-il encore d'oser rêver d'une amélioration du métier dans un contexte d'Etat d'urgence prolongé, de désespérance sociale et de remise en cause du code du travail ?*

**Ce que nous souhaitons pour toute la profession, au-delà des revendications de salaire et de formation, c'est de travailler dans une école apaisée, bienveillante, écologique, ouverte, bref une « écool » !**

**Nous aimerions ne pas travailler plus mais plutôt arrêter de gagner moins pour vivre mieux.**

**Dans le Doubs, abstiens-toi d'APC.**  
*En effet, 600 collègues ont décidé de boycotter les APC car ce dispositif inefficace et chronophage ne répond pas à la question de l'échec scolaire. 20% enseignants du département, c'est encourageant...Et à la place ? Les collègues utilisent librement ces heures individuellement ou en équipe pour se concerter ou pour rencontrer plus souvent les parents.*

**Voilà une idée concrète pour gagner un début d'amélioration de nos conditions de travail.**

**Le SNUipp-FSU 88 sera, comme d'habitude à l'initiative et à vos côtés pour mener toutes les luttes !**

**Antoine CICOLELLA**  
snu88@snuipp.fr**Sommaire**

- 1 Edito
- 2 Action syndicale : grève et APC
- 3-5 CTSD du 25 janvier
- 6-7 CDEN du 29 janvier
- 8 CAPD du 26 février
- 9 CAPD (suite) Réforme du collège
- 10 Fiche mouvement 2016
- 11 Microsoft colonise l'école
- 12 Brèves

« Nous sommes atteints d'une maladie incurable: l'espoir. »



## Grève du mardi 26 janvier

*Un enseignant sur trois était en grève: une date qui va marquer la suite des négociations !*



*300 personnes de la fonction publique ont défilé dans les rues d'Epinal à l'appel de la CGT, FO, Sud. La FSU 88 appelait à manifester.*

**« Un salaire décent , c'est un salaire qui monte ! » Non au réchauffement climatique ! Oui au réchauffement des salaires !** Derrière ces revendications, le cortège des manifestants mardi 26 janvier, le SNUipp-FSU appelait les personnels des écoles à se mettre en grève et à manifester pour la revalorisation des salaires. Avec les enseignants, c'est l'ensemble des fonctionnaires des trois versants de la fonction publique qui était invité à se mobiliser.

**Depuis 2010, le gel du point d'indice a conduit à une perte moyenne de 190€/mois pour un professeur des écoles 8ème échelon.** Un rendez vous salarial est prévu en février.

### APC : 8 enseignants sur 10 insatisfaits

Le résultat de l'enquête réalisée auprès des enseignants pour le SNUipp-FSU est sans appel, 81% d'entre eux ne sont pas satisfaits des APC qu'ils jugent peu utiles, fatigantes pour les enfants et chronophages pour eux-mêmes.

En savoir + : [www.snuipp.fr/APC](http://www.snuipp.fr/APC)

### APC: ça suffit !

Dans le Doubs, plus de 600 collègues ont déclaré leur intention de boycotter les APC suite à la consigne syndicale du SNUipp/FSU et Sud éducation/SOLIDAIRES. Le boycott a commencé le 2 novembre 2016.

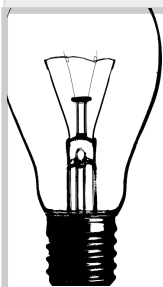
#### Pourquoi ?

- Dispositif injuste, inefficace, chronophage.
- Nécessité de reconnaître l'alourdissement de nos tâches et le travail invisible sur lequel repose le fonctionnement de nos classes et des écoles.
- Cette « utilisation libre » des heures dévolues à l'APC s'inscrit pleinement dans la campagne nationale du SNUipp/FSU de « réappropriation des 108 heures » pour améliorer les conditions de travail.

#### Concrètement, c'est simple !

Depuis le 2 novembre, les enseignants utilisent librement les heures d'APC, individuellement ou en équipe. Chacun, chacune se réapproprie ce temps pour faire ce dont il ou elle a besoin.

Argumentaire et modèles de lettres aux parents  
En savoir + : [www.snuipp25.fr](http://www.snuipp25.fr)



### Vos idées, votre bulletin

Vous êtes invités à donner votre opinion et vos suggestions afin d'améliorer votre bulletin d'information.

n'hésitez pas à nous en faire part à : [snu88@snuipp.fr](mailto:snu88@snuipp.fr)

**Merci !**



## Déclaration préalable du SNUipp-FSU

### Dans le 1er degré

la répartition académique pour cette rentrée 2016 est de 3 835 postes supplémentaires.

Le Ministère affiche que ce sont d'abord des critères sociaux et les dispositifs liés à la politique d'éducation prioritaire qui ont présidé à cette répartition, ainsi que la ruralité et l'évolution démographique des territoires.

### 3 835 créations de postes

C'est tant mieux pour les écoles qui vont en bénéficier mais tous les besoins ne seront pas couverts. Dans les Vosges, après des années de suppressions massives d'emplois, nous retrouvons une dotation positive de 3 ETP : la FSU ne peut pas s'en contenter. En effet, comme le rappelle encore l'OCDE dans son dernier rapport, le primaire souffre d'un sous-investissement qu'il est urgent de compenser sur le long terme. Près de 20% de moins par an et par élève que dans la moyenne des pays de l'OCDE, la marche est encore haute. L'effort entrepris doit donc se poursuivre et s'amplifier.

Quoi qu'il en soit, **le SNUipp-FSU demande** que ces nouveaux moyens permettent de réduire la taille des classes, de reconstituer les RASED et les brigades de remplacement, pour notamment reconstruire la formation continue des enseignants actuellement en friche et de déployer de manière significative le « plus de maîtres que de classes » ou la scolarisation des moins de 3 ans. Il s'agit de mesures déterminantes pour la réussite des élèves.

Quant aux collègues, tout comme ceux du second degré, ils sont dans leur sixième année de gel du point d'indice ce qui équivaut à une perte mensuelle de 8% soit 193 euros pour un Professeur des Ecoles au 8<sup>ème</sup> échelon.

### Pour la FSU

**deux sujets sont sur la table : l'augmentation de nos salaires la parité ISAE – ISOE.** Or, pour le moment, sur ces deux questions prioritaires pour les enseignants des écoles, mais également pour les professeurs de lycée – collège, le gouvernement a prévu très peu de marges de manœuvre budgétaires.

### Dans le second degré

la Ministre de l'Education Nationale s'entête dans la mise en place d'une réforme du collège de plus en plus décriée par une majorité des personnels sur le terrain. Les journées de formation sont un véritable fiasco (formateurs qui se contentent de lire la plupart du temps un diaporama, refusant ...

... de répondre aux questions posées par les collègues et n'hésitant pas à se contredire au cours d'un même après-midi).

À chaque semaine son lot de surprise : l'assouplissement de la carte des langues vendredi 22 janvier à grand renfort de journalistes ! En bonne communicante et afin de faire taire les mauvaises langues, la Ministre accepterait de revoir la carte des bilangues. Pour l'académie de Nancy Metz, il est prévu 55 suppressions de bilangues allemand (14 pour les Vosges). La proposition d'assouplissement n'étant pas cadrée nationalement, le maintien ou la suppression des bilangues est laissé à l'approbation des recteurs. Peu d'espoir de changement dans notre académie ! Sous prétexte de classes élitistes, on préfère procéder à un nivellement par le bas pour tous ! À Nancy-Metz, la réforme des collèges se traduira par une multiplication des compléments de services, réalité plus criante dans un département rural. Certains d'entre nous risquent de redécouvrir en fin de carrière les joies du TZR.

De plus, cette mise en place autoritaire de la réforme des collèges accroît considérablement la charge de travail des collègues avec les changements de programmes sur les 4 niveaux (quid des manuels scolaires ?). Il incombera aux enseignants la lourde tâche d'essayer les plâtres et de limiter les dégâts d'une réforme mal pensée !

Face au refus de la ministre de nous entendre et de recevoir l'intersyndicale, face à la fuite en avant de l'administration qui impose des formations souvent vides de contenus et qui ne font que mettre en lumière l'indigence de la réflexion ministérielle, face aux informations qui commencent à arriver sur les conséquences dans les établissements d'une mise en œuvre de cette réforme (diminution des dotations, diminutions de l'horaire élève, suppression de postes ou multiplication de compléments de service...)

***l'intersyndicale appelle tous les personnels à se mettre en grève mardi 26 janvier pour regagner, tous ensemble, du pouvoir d'achat et montrer notre désaccord avec cette réforme du collège !***

**SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE  
des Instituteurs,  
Professeurs des Ecoles et PEGC**

**Permanences syndicales**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

sauf mercredi: 8h30-12h00

#### Site départemental

<http://88.snuipp.fr>  
tel. : 03 29 35 40 98  
fax : 03 29 64 24 41  
Email : [snu88@snuipp.fr](mailto:snu88@snuipp.fr)

CPPAP n° 0720 S 07413  
ISSN n° 1266 0833  
dépôt légal : février 2016

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp du département des Vosges. Conformément à la loi du 08-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au

SNUipp  
Quartier de la Magdeleine,  
6, Maison des Associations  
88000-EPINAL



## COMPTE RENDU DU CTSD du 25 janvier 2016

Préparation rentrée 2016 - 1<sup>er</sup> Degré/Carte scolaire - 2<sup>nd</sup>  
Degré/Gestion des Moyens

**Présence FSU :** (6) Réjane JACQUOT, Hélène VAXE-LAIRE, Norbert GILET, Nicolas THOMAS, Joël TONDON, Georges LOZUPONE.

**Présence autres syndicats :** UNSA (3), SGEN (1), FO (1)

**Présence administration :** SG faisant fonction DASEN, IEN Adjoint DASEN, services premier degré, IEN ASH, ST-DIE, VITTEL, EPINAL, GOLBEY, NEUFCHATEAU, BRUYERES, REMIREMONT, GERARDMER, MATERNELLE.

M. LUIGGI lance la séance en évoquant l'ordre du jour.

### Déclaration préalable SE-UNSA

Pour le 1<sup>er</sup> degré, souhaite une reformation des RASED, une anticipation des besoins de formation, pour le 2<sup>nd</sup> degré, demande de participer à des groupes de travail pour préparer la carte scolaire, ne croit pas aux grèves fourre-tout.

### Déclaration préalable FO

Il déplore la baisse sensible de la DHG (Dotation Horaire Générale) des collèges, le changement des programmes (de la 6<sup>ième</sup> à la 3<sup>ième</sup>) tous en même temps, la territorialisation de l'enseignement, les élèves sont de plus en plus nombreux en difficulté dans les classes primaires, les ouvertures de dispositifs (TPS ou PDMQDC) s'accompagnent de fermetures au sein des mêmes écoles, doter les RASED de maîtres E, G et de psychologues, Le cycle3 (CM1-CM2-6<sup>ième</sup>) préfigure de la fusion école/collège, appelle à la grève du 26 janvier pour regagner du pouvoir d'achat et contre la réforme du collège.

### Déclarations préalables FSU (cf page 3)

M. LUIGGI répond à certains points mis en avant au sein des déclarations :

- le département prévoit un départ en formation de psychologue cette année, la possibilité d'un enseignant référent en plus,
- le temps de préparation pour le groupe de travail sur le réseau des collèges a été suffisant dans le 88,
- le cycle 3 incluant la 6<sup>ième</sup> est un réel plus pour les élèves,
- malgré la baisse démographique, le nombre conséquent de postes de remplaçants va donner un élan à la formation continue,

- dans le secondaire, la multiplication des compléments de services est due à la petite taille des collèges vosgiens.

### 1<sup>er</sup> Degré/Carte scolaire

M. LUIGGI présente les situations de fermeture et d'ouverture par circonscription (cf. tableau).

L'administration est revenue sur la fermeture de 3 classes au sein de trois RPI (dans 3 circonscriptions différentes) pour la raison suivante : les IEN redonnent du temps de concertation aux maires concernés pour affiner leur projet de restructuration des écoles dans un esprit d'anticipation et de coopération avec l'administration de l'éducation nationale.

Dans le domaine de l'ASH : la FSU a défendu le poste d'ULIS en fermeture envisagée sur l'école de BRUYERES élémentaire Jules FERRY. En effet, les effectifs prévus pour la rentrée prochaine amenaient à ne pas pouvoir accueillir des élèves sur BRUYERES car une classe d'ULIS sera déjà complète. La FSU a demandé un vote sur ce cas précis : à l'unanimité les syndicats ont voté pour le maintien de la seconde classe d'ULIS.

### 2<sup>nd</sup> Degré/Carte scolaire

M. LUIGGI précise que des postes sont créés à l'échelle nationale dans le second degré. Il en est de même dans l'Académie (50 ETP créés) mais pour le département des Vosges 8 ETP sont supprimés, ce qui implique la fermeture de 6 divisions.

En ce qui concerne les ULIS, 2 ULIS sont créées à St Dié Vautrin Lud et à Contrexéville. L'ULIS du collège Clémenceau est déplacée à Neufchâteau et change de dénomination.

Selon M. LUIGGI, on note une légère progression des DHG globales, après avoir tenu compte de la perte des 6 divisions ce qu'il est toutefois difficile de constater (changement du montant de l'horaire réglementaire des élèves, modification des éléments pris en compte dans la DHG notifiée...). Par ailleurs, le nombre d'élèves par classe ne diminue pas. Par ailleurs, le document fourni est difficilement lisible. Il faudrait avoir les effectifs par division pour constater l'effet de la DHG sur les structures.

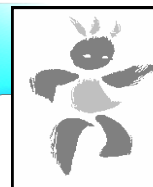
**EPINAL**  
44 rue de la clé d'or  
88000

**Crédit CME Mutuel**  
Enseignant  
www.cme.creditmutuel.fr

**SAINT DIE**  
42 rue Jacques Pierre  
88100  
**SAINT DIE**

Tél : 0820 822 044





**FO fait remarquer qu'avec la parution tardive de la carte des langues**, la DHG semble ne pas correspondre aux changements qu'elle implique. Certaines langues ne sont pas financées. M. LUIGGI rappelle que c'est au chef d'établissement de répartir la DHG qui n'est pas fléchée par le rectorat. FO demande si des collèges de cycles pourraient voir le jour dans le département. M. LUIGGI affirme qu'il n'en est pas question pour le moment. M. NOEL, IEN de la circonscription de Neufchâteau, évoque la présence de classes élémentaires dans le collège de Liffol mais uniquement pour des questions de logistique.

**Des rumeurs circulent sur la fermeture de petits collèges.** M. LUIGGI dit que rien n'est décidé pour le moment mais que le président du Conseil départemental a pris en main cette question et qu'il est décidé à faire évoluer le réseau des collèges vosgiens. Un GT devrait être réactivé sur cette question.

**La FSU demande des explications** sur le procédé utilisé pour réaliser cette DHG. Il n'y a plus les 3 enveloppes comme dans les

DHG précédentes mais une seule enveloppe qui concerne les heures postes, les HSA, les décharges (heures de labo, ASSR, UNSS) et les IMP. Les ULIS, les ajustements de rentrée, le SAPAD et la ligne Z ne sont pas intégrés dans cette enveloppe. La FSU fait remarquer que la DHG est conçue sur une part d'HSA sans lesquelles il est impossible d'assurer toutes les heures. Il est désormais impossible de distinguer dans la DHG les heures postes et les HSA ce que dénonce la FSU.

Les heures de bilangue en 6<sup>e</sup> ne sont pour le moment pas attribuées dans la DHG. Le seuil d'ouverture est fixé à 15 élèves / bilangue.

**Certaines SEGPA ont des prévisions élevées pour les 6<sup>e</sup>** (Charmes, Remiremont Charlet 21 et 22 élèves) alors que les seuils maximaux sont fixés à 16. M. Luiggi dit qu'il ne s'agit pour le moment que de prévisions. Si le nombre d'élèves est confirmé, des moyens supplémentaires seront attribués. Il affirme que les SEGPA sont bien dotées pour permettre un bon fonctionnement avec un H/E élevé.



## IDEE FAUSSE n° 2

### « Les fonctionnaires coûtent cher aux contribuables et ne créent pas de richesses. »

« En 2011, l'Etat a investi 5870 € pour la scolarité d'un élève du 1er degré, 9660 € pour un élève du 2nd degré. Qui pourrait payer une telle somme aujourd'hui pour la scolarité de son enfant ?

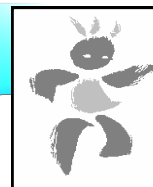
Qui aurait les moyens financiers et techniques pour assurer les contrôles sanitaires nécessaires à sa propre alimentation ? Qui peut croire que la société se porterait mieux en écartant ceux qui ne peuvent payer le prix de ses bénéfices ? Au contraire de cette logique individualiste, les services publics sont là pour garantir à tous, quels que soient leurs revenus, un accès à des biens essentiels.

Dès lors que les fonctionnaires remplissent des missions de service public (éducation, protection, solidarité, aide sociale, santé, justice...) et que l'accès à ces droits est pour l'essentiel gratuit, cela n'a pas beaucoup de sens de parler de création de richesses stricto sensu par les fonctionnaires. En effet, combien peut coûter l'éducation d'un enfant ? Quel est le prix d'une guérison d'un cancer ?

La richesse créée n'est pas toujours quantifiable en terme de « valeur ajoutée » mais plus en terme de satisfaction des besoins sociaux et économiques et de bien-être. ... »

*En finir avec les idées fausses sur les fonctionnaires et la fonction publique, édition de l'atelier, 5 €.* Disponible à la section du SNUipp-FSU 88





## Compte-rendu CDEN du 29 janvier 2016

### **Déclarations préalables**

FSU

FCPE : elle émet tout d'abord un vœu « nous devons rester soudés pour l'École » puis constate que le département est en tête pour les suppressions de postes ce qui fait émerger des craintes pour certains collèges notamment (J. Ferry St Dié ; Corcieux). Pour eux, il y a une volonté délibérée de fermer ces établissements. Peut-on craindre un regroupement avec le lycée professionnel de St Dié ? Les classes seront chargées en nombre d'élèves, ce qui est peu propice à de bonnes conditions de travail. Dans le premier degré, la fermeture d'une école dans la circonscription de Neufchâteau amplifie le phénomène de désertification rurale et favorise l'augmentation des effectifs dans les écoles privées. La baisse de la démographie ne peut pas tout justifier ! Il faut des moyens humains et replacer l'élève au centre des préoccupations.

SGEN-CFDT : dans le second degré, la DHG (Dotation Horaire Générale) ne diminue pas en proportion des effectifs, source de satisfaction. Mais le travail de préparation de la répartition de la DHG dans les établissements a été réalisé dans la précipitation alors qu'il nécessiterait un travail en équipe. Le SGEN est satisfait des nouvelles ORS mais aimerait savoir quelles missions sont retenues dans chaque établissement concernant les IMP. Dans le premier degré, il est content de voir un solde positif de 3 ETP (Equivalent Temps Plein) qui permet de reconstituer un vivier de remplaçants. Pour eux, les moyens sont là ! Il émet quelques regrets concernant la politique de l'école maternelle (pas de prise en compte des enfants de moins de 3 ans hors dispositifs) et l'absence de politique de réseau d'aide (couverture inégale). Il regrette le manque d'anticipation.

FO : la réforme des collèges entraîne une baisse de la DHG. Il réclame le maintien des postes et rejette l'idée d'une Aide Personnalisée (AP) à 30 élèves par classes. Il demande une baisse du nombre d'élèves par classe et dénonce la « contre-réforme » du collège réalisée par la baisse des horaires disciplinaires et s'oppose à l'autonomisation des établissements. Enfin, il condamne l'organisation par cycle qui marque la fin de l'éducation nationale pour une éducation territoriale et réclame l'arrêt des « formations formatage ». Concernant le premier degré, pour FO, il n'y a pas une meilleure scolarisation des élèves. C'est même la double peine qui s'impose avec la chute démographique et la paupérisation de la population.

L'ouverture de dispositifs TPS et PDMQDC s'accompagne d'une fermeture de classe dans la même école, pourquoi ? Il demande la reconstitution des RASED et l'abrogation de la réforme du collège.

SE-UNSA : il formule le vœu que la naissance de la région ACAL marque un progrès avant de se présenter comme les tenants d'un « syndicalisme utile » se montrant satisfait des créations de postes dans l'académie. Ils souhaiteraient la réimplantation des RASED et pose la question des moyens de remplacement pour l'enseignement spécialisé. Pour le second degré, il se montre satisfait de la réforme du collège qui permettrait du travail en petits groupes, un enseignement des langues vivantes renforcé et de l'AP pour tous. Il affirme la nécessité de changer la carte scolaire.

PEEP : elle constate une effervescence de l'activité du ministère de l'Education nationale avec une volonté de changements tous azimuts. Elle réaffirme la nécessité d'un statut de représentant de parents d'élèves pour mener à bien leurs missions dans de meilleures conditions et souhaite un travail conjoint avec les enseignants.

### **Réponses du secrétaire général faisant fonction de DASEN :**

Il n'y a pas de suppression des bilangues puisque les bilangues de continuité sont maintenues.

Les DHG ont été maintenues malgré la baisse démographique

Les DHG ont été transmises 3 semaines avant la remontée dans les établissements ce qui a laissé le temps pour la consultation.

Approbation du PV du précédent CDEN

#### **Compétence de l'Etat :**

Logement des instituteurs (IRL pour ceux qui n'ont pas un logement convenable) : 25 instituteurs sont concernés dans les Vosges. IRL maintenue sans hausse à 2337,61 € / an

La FSU demande l'augmentation de cette indemnité, ce que le Préfet rejette.

Vote sur le maintien de l'IRL à ce taux :

POUR 5 (conseillers départementaux)

CONTRE 6 (FSU, FO)

ABS 13 (maires, UNSA, SGEN)

CD répond qu'il ne participe pas aux financements car ces élèves sont considérés comme des lycéens et que c'est une question qui concerne les rapports département/région.



## Présentation de la situation de l'éducation dans les Vosges

### Premier degré

Les régions du Sud et du Sud-Ouest de la France connaissent des hausses d'effectifs alors que le Nord de la France (sauf la région parisienne et l'Alsace) est marqué par une dépression démographique. Pour l'académie Nancy-Metz, le nombre d'élèves baisse de 1150 dont 520 dans les Vosges (et pourrait même être de l'ordre de 600). Dans les 2 années à venir, les baisses prévues sont de 600 et 700 élèves. Dans les 5 ans à venir, la perte de 3000 élèves est envisagée). En 2016, 31 120 élèves sont comptabilisés. Le nombre d'élèves en situation de handicap progresse (+4) ainsi que les élèves inclus (+707). La scolarisation des enfants de moins de 3 ans augmente également (+ 6,5% à la rentrée) grâce aux dispositifs TPS et au taux d'élèves par classe qui permet de les accueillir. 7 écoles n'ont qu'une classe, 99 écoles ont 2 à 3 classes, 1110 écoles ont plus de 3 classes.

Le taux H/E est de 21,65 (qualifié de bon taux), le P/E est de 5,84 % (il passera à 5,95% cette année).

Evolution des emplois : + 30 dans l'académie (+3 dans les Vosges)

#### Priorités :

Accompagner la démographie

Renforcer les dispositifs d'accompagnement des élèves en situation de difficulté sociale ou d'apprentissage

Favoriser l'accueil des élèves de moins de 3 ans

Améliorer le réseau d'écoles

Vote :

POUR 6 CONTRE 6 (FO, FSU, 1 maire) ABST 11 (UNSA SGEN...)

### Second degré

Evolution des effectifs : - 227 élèves (baisse des effectifs dans les Vosges et la Meuse)

14 560 élèves hors SEGPA et ULIS

DHG présentée désormais dans une seule enveloppe rassemblant les heures postes, les HSA et HSE, les IMP : 19 741, 25 h

L'académie gagne 50 ETP (en grande partie dans les lycées) mais les Vosges perdent 8 ETP (soit 144h)

Le taux H/E dans les Vosges est en légère hausse.

Ouverture de 2 ULIS.

La FSU critique les choix politiques qui conduisent à la perte de 8 ETP alors que le nombre d'élèves baisse de 227 alors que dans le même temps la perte de 520 élèves dans le premier degré ne se traduit pas par une baisse mais par une création de 3 ETP.

FO : la DHG du collège Vautrin Lud à St Dié baisse alors que c'est un établissement REP, pourquoi ?

DDEN : présentation de la candidature d'un DDEN dans la circonscription de Neufchâteau  
POUR 15ABST 7 (FSU, FO, FCPE)

### Compétence départementale

La conseillère départementale commence par préciser qu'il n'y a pas de supports écrits sur les questions budgétaires parce qu'il doit être discuté et voté en février-mars.

Les dotations de fonctionnement sont calculées conformément aux décisions de 2013 : elles se composent d'une part bâtiminaire et d'une part élève. On note une baisse des dotations de fonctionnement mais qui est due à une rationalisation des coûts. Budget : 3,9 M €

Bâtiments : viabilisation, entretien. Baisse de 13,6% (liée à des économies par un accord-cadre sur le gaz en 2015). La même démarche est entreprise pour l'électricité.

Par élève baisse en raison de la baisse générale des effectifs.

Le CD connaît une baisse de sa dotation globale de fonctionnement (11,2 M € sur 3 ans) quand les dépenses sociales augmentent (16 M sur 3 ans), ce qui l'amène à faire des choix. Le CD a la volonté de maintenir un niveau d'investissement élevé (accessibilité PMR, restructuration des bâtiments...) tout en réalisant des plans d'économies pour contenir son niveau d'endettement.

Concernant les rumeurs de fermetures de collèges : une réflexion pour établir un plan collège est en cours avec une démarche prospective sur une échelle de 10 ans. Le CD veut éviter le coup par coup et des fermetures pour des questions de sécurité. Il envisage d'étudier la question des seuils pour les établissements et a demandé aux chefs d'établissements de fournir les capacités d'accueil de leurs établissements. Le plan nécessite une analyse fine, démographique et sociologique avec une grande réflexion qui devrait permettre de parvenir à un consensus. Il y aura des mesures dès septembre 2017 mais pas 8 fermetures comme indiqué dans la presse. Le travail de concertation commencera en mai-juin 2016.

L'UNSA demande ce qu'il en est de la sécurité après les attentats dans les établissements. La CD répond que c'est une compétence de l'Etat.

La FSU demande ce qu'il en est des dotations du CD pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> dans les lycées agricoles et professionnels. Le CD répond qu'il ne participe pas aux financements car ces élèves sont considérés comme des lycéens et que c'est une question qui concerne les rapports département/région.



# CAPD du 26 février (I)

## Présents

**Administration** : 14 représentants

**Délégués du personnel** 2 SE-UNSA, 2 SGEN-CFDT, 8 SNUipp-FSU (Jean-Christophe Laboux, Sylvie DENET-WYRZYKOWSKI, Vincent Hilselberger, Florence Riqueur, Brigitte Mangeot-Mura, Réjane Jacquot, Norbert Gilet, Fabienne Nourdin)

## Déclaration préalable SNUipp-FSU

Au titre de secrétaire départemental de la FSU, je vous souhaite la bienvenue dans notre département au nom de tous les syndicats qui la composent. Nous tenons à vous rappeler notre attachement à un service public laïc de qualité assuré par ses agents respectés dans leurs droits et dans leur liberté pédagogique pour ce qui concerne des enseignants. Nous sommes des partenaires exigeants quant à l'application des règles que nous avons élaborées collectivement. Nous espérons que les réunions que nous allons mener ensemble seront empreintes de sérénité. Enfin, nous ne doutons pas de votre volonté de mener de façon humaine les ressources que constituent les agents du service public de notre département.

## Installation des membres titulaires et suppléants de la CAPD.

### Fusions administratives

SNUipp : question des responsabilités lorsqu'il y a fusion administrative d'écoles mais pas de site. Quelles sont les responsabilités des collègues qui se trouvent sur le site où il n'y a pas le directeur ?

Affectations : la nature du poste est définie dans le cadre du conseil des maîtres.

Adoption des règles spécifiques des nouveaux dispositifs élaborées en GT.

### Formation

SNUipp : regret de l'absence de formation continue ambitieuse. Celle proposée est souvent de courte durée.

DASEN : ne nie pas la réduction de la durée des stages, mais insiste sur le fait qu'il y a une formation proposée (évocation des 22 BFC mobilisés toute l'année et de la demi-journée de formation pour tous les directeurs du département au stage DUER).

### Incidences des mesures de carte scolaire sur les personnels / Restructurations – transferts – fusions

Circonscription	Retraits	Fusions	Transformation poste
Epinal	2	2	Adjoint en TPS
Golbey	3	1	
Remiremont	3	1	
Saint-Dié	3	1	Adjoint en TPS
Bruyères	6	1	
Gérardmer	4		Adjoint en TPS
Neufchâteau	3+fermeture Frébécourt		
Vittel	5		

ASH : transfert de deux enseignants référents – transfert poste de psychologue scolaire

### Dispositif maître supplémentaire

Dispositif en place pour trois ans. Le collègue n'est pas touché par les mesures de carte pendant toute la durée du dispositif. A l'issue du dispositif, et si celui-ci n'est pas reconduit, l'enseignant bénéficie d'une majoration de barème de 10 points sur tout poste d'adjoint pour participer au mouvement.

### Dispositif TPS

Dispositif en place pour trois ans. Le collègue n'est pas touché par les mesures de carte pendant toute la durée du dispositif. A l'issue du dispositif, et si celui-ci n'est pas reconduit, on prend l'ensemble des enseignants de l'école et c'est l'enseignant qui a le moins d'ancienneté dans l'école qui est touché par la mesure de carte.

En cas de mesure de carte en cours de dispositif, le maître TPS ne peut être impacté.

De fait, un enseignant de l'école qui postule sur le dispositif se voit protégé d'éventuelles mesures de carte pendant trois ans, alors qu'un enseignant en TPS issu d'une autre école ne bénéficie pas de son ancienneté. Cela crée une inégalité de traitement.

**Pour toute question sur le sujet, contactez le SNUipp-FSU 88 !**

SNUipp : le dispositif TPS peut-il s'arrêter avant l'échéance des trois ans ? (au regard de l'effectif par



# CAPD du 26 février (2)

exemple)

DASEN : quel que soit l'effectif et ses variations sur la durée, on maintient le dispositif.

SNUipp : si la fratrie est sur plusieurs écoles, y a-t-il regroupement sur l'école disposant du dispositif ?

DASEN : non, mais le dispositif permet une certaine souplesse d'accueil.

SNUipp : un adjoint qui a plus d'ancienneté dans l'école que le maître TPS peut être touché par une mesure de carte sur l'école.

DASEN : ce qui prime, c'est la continuité du dispositif TPS, mais il faut être bienveillant envers chaque personne et sa situation.

SNUipp : demande que les collègues soient informés clairement par les services sur l'incidence de ces dispositifs en cas de mesure de carte. Il demande que la prise en charge de ce dispositif soit, lorsque c'est possible, attribuée à un enseignant de l'école.

DASEN : la priorité dans l'obtention de ce type de poste, c'est de montrer ses compétences et ses capacités à réussir dans le dispositif. Concernant l'information, le DASEN rappelle que les textes de ces dispositifs datent de juillet 2013 et entrent dans la loi de refondation de l'Ecole. Les informations existent et

les collègues doivent les rechercher. Les raisons géographiques sont entendues mais ne doivent pas prévaloir sur la pédagogie.

## Liste d'aptitude direction

Sur 33 candidatures, 28 sont reçues.

DASEN : rappelle que l'avis pédagogique de l'IEN pour un postulant est une condition nécessaire mais pas suffisante pour une inscription sur ladite liste. Il rappelle aussi que le jury est bienveillant et ne connaît pas l'avis de l'IEN. L'entretien est passé de 20 à 30 minutes afin de mieux comprendre le candidat.

Les avis défavorables ont été discutés. Il ressort un manque de préparation de certains candidats, une maturation nécessaire qui n'exclut pas, selon le DASEN, une candidature future. La DASEN insiste sur le volet pédagogique de la fonction et surtout sur son évolution. Ce qui explique que des candidats qui ont déjà été sur liste d'aptitude ne soient pas reconduits.

SNUipp : y a-t-il des recours possibles ?

DASEN : la décision est du fait du DASEN et donc pas contestable. Un avis défavorable n'est pas préjudiciable et ne remet pas en cause l'individu, sa pédagogie. Il appelle une réflexion.

# REFORME DU COLLEGE



Tract distribué dans le cortège

Afin de mieux veiller à la régularité des procédures, nous vous conseillons de nous envoyer :

- La fiche de contrôle syndical - votre liste de vœux « papier »
  - votre liste de vœux informatiques - Toutes précisions utiles sur votre situation personnelle
- CAPD : 23 MAI 2016



## MOUVEMENT 2016 FICHE DE CONTRÔLE SYNDICAL

à photocopier et à remettre à chaque participant au mouvement.

Nom ..... Prénom ..... Nom de jeune fille .....

Adresse administrative .....

Poste occupé ..... Temps partiel demandé 2016-2017  ( % )

Depuis le..... à titre définitif  à titre provisoire

Diplôme de spécialisation (option) : Inscription sur liste d'aptitude direction : oui non

Adresse personnelle .....

Téléphone: ..... Courriel.....

Afin que nous puissions faire valoir vos droits, veiller à la transparence et à l'équité du Mouvement 2016, retournez cette fiche

**avec une copie de vos vœux informatiques et « géographique papier » à :**

SNUipp88-FSU6, Maison des Associations Quartier de la Magdeleine 88000 EPINAL  
tél. 03-29-35-40-98 por. 07 78 87 81 25 fax 03-29-64-24-41 [snu88@snuipp.fr](mailto:snu88@snuipp.fr)

TITULAIRE ou PES	ANCIENNETE GENERALE DES SERVICES Arrêtée au 31/12/2015 ____ans ____mois ____jours A vérifier sur I-PROF voir tableau	_____
TITULAIRE	MESURE DE CARTE SCOLAIRE Bonification de 10 points  BONIFICATION ASH 1pt/an dès la première année 2013-2014 (même à TP ) avec la condition d'être sur poste ASH pour l'année en cours	_____ _____ _____
TITULAIRE ou PES	ENFANT A CHARGE de moins de 11 ans au 01/04/2016 1 POINT PAR ENFANT Né avant le 01 04 2016 Nombre d'enfants : .....	_____
TITULAIRE ou PES	ENFANT A CHARGE de 11 à 20 ans au 01/04/2016 0,5 POINT PAR ENFANT Nombre d'enfants : .....	_____
TITULAIRE ou PES	HANDICAP RECONNU : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> ENFANT OU CONJOINT HANDICAPE : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Priorité totale sur tout poste répondant à la situation
PES	RANG DE CLASSEMENT AU CONCOURS NOTEZ ICI <input type="text"/> LE RANG DE VOTRE CLASSEMENT 1 POINT - rang de classement au concours/1000 (ex : si 2ème, 1- 0,002=0,998)	_____
	TOTAL	_____

**IMPORTANT Tout poste demandé et obtenu, ne peut être refusé !**

N'oubliez pas d'adresser à la DASEN. les pièces justificatives des cas suivants :

- enfant ou conjoint handicapé
- maladie grave



## LE PLAN NUMERIQUE A L'ECOLE

L'Education Nationale franchit un pas de plus vers la marchandisation de l'école

Après avoir sous traité le clip sur le harcèlement à Walt Disney, l'Education Nationale a signé un accord avec Microsoft le 30 novembre dernier, qui lui a donné un chèque de 13 millions € en échange du développement du plan numérique.

### Que prévoit cet accord ?

- Un plan de diffusion des technologies sous licence Microsoft de l'administration jusqu'aux salles de classes.
- Un outil de base pour accéder à un tableau de bord numérique appelé Office 365.
- Durée : 18 mois à compter du 30 novembre 2015.
- Un accès à une multitude de données personnelles sur chaque élève (ses documents, ses devoirs, ses échanges avec ses camarades et ses professeurs) pour le géant de l'informatique.
- Une plateforme de formation à distance pour les enseignants.



### Un choix aberrant

⇒ Dans une déclaration commune de l'APRIL (association pour la défense et la promotion du logiciel libre) avec les syndicats enseignants, ce choix est dénoncé alors que des enseignants et des chercheurs compétents avec un savoir-faire considérable sont capables de créer ses propres outils en sécurisant les données nombreuses et variées.

## RECOURS et MENACE DE PLAINTE

Un collectif de défense de l'utilisation des logiciels libres dans l'éducation a déposé un recours contre le partenariat signé fin 2015 entre Microsoft France et l'Éducation nationale. Ses avocats menacent de déposer plainte au pénal pour favoritisme contre la ministre Najat Vallaud-Belkacem si l'accord n'est pas annulé.

En savoir + : [www.numerama.com](http://www.numerama.com)

⇒ Cela bafoue les attentes de la majorité des 60 000 participants à la consultation nationale « sur le numérique dans l'éducation » organisée début 2015 par notre ministre qui mettait en avant pour élèves et enseignants un accès libre aux ressources culturelles et scientifiques !

⇒ Enfin, c'est une mise sous tutelle de l'informatique à l'école par l'entreprise américaine.

### Un recul indigne

Par rapport aux valeurs défendues par l'école et par rapport à la volonté politique de 2013 où Vincent Peillon voulait donner « priorité au logiciel libre » dans sa loi de refondation de l'école. Mais aussi l'aboutissement d'un long lobbying de Microsoft au Ministère.

Pour conclure, le SNUipp-FSU 88 se pose quelques questions :

Quelles vont être les conséquences de cet accord qui nous ligote à de logiciels propriétaires fermés ?

Cet accord va-t-il garantir l'usage des logiciels libres, et in fine de nos libertés pédagogiques ?

**Une anecdote pour finir :**  
*Fernando Lanero, professeur d'informatique, a fait migrer le parc informatique de son collège vers les logiciels libres. Résultat : 35 000 € d'économisés par an, autant d'argent disponible pour d'autres projets éducatifs.*

En savoir + :

[www.april.org/microsoft-educ-nat/](http://www.april.org/microsoft-educ-nat/)

## Qu'en pense le SNUipp-FSU ?

- Il dénonce ce partenariat qui conduit à une situation de monopole en matière d'outils informatiques.
- Il refusera tout stockage des données concernant les élèves et les enseignants par Microsoft.
- Il défend l'utilisation des logiciels libres dans les écoles.



## Nouveau DASEN

Monsieur Folk, s'étant dirigé vers le Jura, il est remplacé par **Emmanuel Bourel** qui arrive de l'Eure. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre département. Il sera confronté aux multiples problématiques du territoire,

*Nous espérons un dialogue social de qualité.*

## L'Allemagne recrute des enseignants

**8 500 enseignants ont été embauchés** pour inculquer la langue allemande aux 196 000 jeunes réfugiés répartis dans 8 264 classes « spéciales ». D'après le quotidien Die Welt 20 000 professeurs supplémentaires devraient être recrutés pour intégrer les 325 000 jeunes réfugiés.

*En 2015, le pays a enregistré plus d'un million de demandes d'asile.*

## Capital décès des fonctionnaires

Un décret du 5 novembre 2015 revoit à la baisse les calculs du capital décès des fonctionnaires. Pour un décès intervenu avant l'âge légal de départ en retraite, le capital passe d'un an de rémunération du fonctionnaire décédé (traitement brut + prime) à 13 600 €. Pour un décès intervenu après l'âge légal de départ en retraite, le capital est abaissé à 3400€, contre 3 fois le dernier traitement brut.

*C'est un recul inacceptable des droits des fonctionnaires en matière de prévoyance.*



**C'est décidé,  
je me syndique !**

N'attendez pas, pour vous syndiquer d'en avoir besoin, d'ici là, le syndicat risque de ne plus exister !

Adhérez en ligne sur [snuipp88.fr](http://snuipp88.fr)

## MOUVEMENT

*Date d'ouverture du serveur pour saisie : du 21 mars au 4 avril 2016*

*CAPD mouvement : 23 mai 2016*

*Phase d'ajustement du mouvement : 27 juin 2016*

*Demande de temps partiel : avant le 31 mars 2016*

## « Merci Patron ! »

un film de François RUFFIN

Pour Jocelyne et Serge Klur, rien ne va plus: leur usine fabriquait des costumes Kenzo (groupe LVMH) à Poix du Nord, près de Valenciennes, mais elle est délocalisée en Pologne.

C'est alors que François Ruffin, fondateur du journal Fakir, frappe à leur porte. Confiant, il va les sauver et essayer de toucher le cœur du PDG de LVMH, Bernard Arnault.

*Du suspense, de l'émotion et de la rigolade : les pieds nickelés de Picardie réussiront-ils à duper l'homme le plus riche de France?*



## Psychologues scolaires

Le SNUipp-FSU et le SNES-FSU organise un **stage académique le jeudi 24 mars** dans la commune de Muy (Var) en direction des psychologues de l'Education Nationale. Avec la participation de : Catherine REMERMIER, co-responsable nationale pour les COPsy du SNES et Françoise DALIA co-responsable nationale des psychologues du SNUipp-FSU.

La construction du nouveau corps de psychologues est en cours. Un décret devrait être publié en 2016. *De nombreuses questions se posent sur le changement statutaire.*



# Bulletin d'adhésion

